



■ ■ ■ Le Magazine

Nous avons traversé des moments difficiles et jusque là inédits pour arriver à ce mois de Décembre. La sidération nous a souvent accompagnés, les doutes nous ont parfois submergés.

Mais nous avons pu aussi mesurer la chance que nous avons de vivre dans un village aussi plaisant, avec un environnement aussi qualitatif que le nôtre. L'entraide et la bienveillance des habitants de Gadagne ont rendu cette période plus supportable et plus douce qu'ailleurs.

Cette qualité de vie nous permettra, tous ensemble, de sortir de cette période si particulière dans les meilleures conditions. Ensemble, nous retrouverons le chemin d'une vie plus sereine. Ensemble, nous retrouverons le plaisir de partager lors des événements festifs de notre village.

Quand ces lignes seront publiées, de nouvelles annonces du gouvernement auront été faites. Nous espérons qu'une amélioration de la situation sanitaire aura permis un assouplissement des règles et la réouverture de nos petits commerces. Cela permettra à chacun de soutenir ces derniers en préparant nos fêtes de fin d'année chez eux.

Mais, quelles que soient ces nouvelles mesures, il nous faudra encore être patients et prudents en continuant à nous protéger et en protégeant les plus fragiles. Elles nous permettront peut être de nous retrouver en famille mais nous devons être inventifs pour faire de ces fêtes de fin d'année des moments chaleureux et heureux tout en restant raisonnables.

Notre village va revêtir ses habits lumineux avec ses décorations de Noël, les enfants vont commencer à ressentir l'excitation des derniers jours de l'année. A l'école, le père Noël leur rendra visite, un repas festif leur sera servi, un goûter spécial leur sera offert et tout cela en respectant les consignes sanitaires. Ces derniers jours avant les vacances ressembleront à s'y méprendre à ceux qu'ils ont connus les années précédentes. Et ils auront des étoiles dans les yeux. Ce sera à notre tour, adultes, d'en faire autant en réinventant aussi nos festivités.

Le conseil municipal souhaite à tous les Castelnovins, ainsi qu'aux agents municipaux, de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour des jours plus heureux.



Marielle Fabre
1^{ère} adjointe

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021



La population de notre commune sera recensée du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2021.

Effectué en partenariat étroit avec l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), le recensement de toutes les communes

de moins de 10 000 habitants, qui représentent la moitié de la population française, est réparti sur un cycle de 5 ans.

En 2016, année de la dernière enquête, Chateaufort de Gadagne comptait 3311 habitants.

L'objectif est double

► Etablir les populations légales de chaque circonscription administrative, ces chiffres ayant un impact important en terme de gestion communale, de finances locales, de réglementation. Ils sont également utilisés entr'autres pour la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) d'une commune, les plans et travaux d'urbanisme, la création de pharmacies etc.

► Fournir des données socio-démographiques détaillées sur les personnes et les logements. Les réponses obtenues permettront d'analyser l'emploi, d'organiser la vie sociale, de prévoir les équipements collectifs et l'habitat. Elles permettront également de définir les politiques en matière d'aménagement du territoire, des transports et des équipements publics (crèches, écoles, équipements culturels et sportifs).

La méthode

La commune est divisée en zones géographiques ou « districts » numérotés. Chaque district est affecté à un agent recenseur habilité par la Mairie, qui assure la transmission des informations nécessaires et/ou des questionnaires (logements et individuels) aux habitants.

La procédure

Les normes sanitaires en vigueur imposent que les contacts entre agents recenseurs et habitants soient réduits au strict nécessaire, avec évidemment port du masque et distanciation. Une aide sous forme d'interview sera exclusivement réservée aux personnes ne pouvant pas remplir les questionnaires elles-mêmes.

LA RÉPONSE PAR INTERNET DOIT ÊTRE PRIVILEGIEE

Un courrier d'information ainsi qu'une notice comportant les éléments d'accès aux questionnaires en ligne seront fournis.

Des questionnaires « papier » seront fournis aux habitants non équipés par les agents recenseurs qui conviendront d'un rendez-vous pour les récupérer.

Notons l'impact écologique très appréciable du procédé internet, puisqu'en 2020, cinq millions de personnes ont répondu en ligne, générant ainsi une économie de trente et une tonnes de papier !

Nous vous présentons les agents recenseurs qui couvriront les cinq districts de notre commune. Leur affectation est en cours et le BM de janvier vous présentera les districts « personnalisés » ! Prévoyez d'ores et déjà de leur réserver le meilleur accueil !



Camille GEREN



Sonia NICOLAS



Elise PERLES



Jean-Philippe
CAPELLI



Guy REBOUL

Commissions extramunicipales

AGRICULTURE

Marielle FABRE (Vice-Présidente) • Laurence BERTRAND • François BÉRUD • Liliane CHAMBARLHAC • Jean-Marc GEREN • Catherine MALRIEU • Stephan POYNARD • Jean-Paul VILMER • Sébastien CLÉMENT (Syndicat des Vignerons) • Sylvain BOUSSIER • Philippe GEREN • Audrey PIAZZA • Pierre CHASSILLAN • Diana DRAGOJEVIC • Stéphanie HUANT • Jean-Paul MOURRE • Jean-Philippe LAUGIERO • Guillemette LAURENS • Françoise BEAUMONT

ENVIRONNEMENT

Marielle FABRE (Vice-Présidente) • François BÉRUD • Catherine CHANSEL • Stéphanie FLOURY • Jean-Marc GEREN • Catherine MALRIEU • Stephan POYNARD • Jean-Paul VILMER • Philippe BACHIMON • Jessy MAURIN • Max PEYREMORTE • Pierre GEREN (suppléant) • Sébastien CLÉMENT • Adrien GANDOLFO • Catherine BOYER CHABROL • Marlène MALHERBE • Laurent BASTIEN • Jacques HAUYÉ • Christine JULIEN • Jonathan BEGNIS

CADRE DE VIE

Jean-Paul VILMER (Vice-Président) • Valérie AUBERT • Marielle FABRE • Carmine GOGLIA • Stephan POYNARD • Catherine CHANSEL • Jean-Marc GEREN • Martine VAUTRIN • Coralie CEAGLIO • Lionel VANDENHAUTTE • Joël JAYER • Alexandra VILLAIN • Juliette MAUSSAN (suppléante) • Jean-Louis CATIN • Guy REBOUL • Michelle GIRAUD • Sandrine BONNET • Philippe SAINT-LEGER • Frédéric BOYER • Edgar VIAUD • Angélique LACHAUX • Sabrina KADRI • Max CATALIN • Pierre CEAGLIO • Foyer Rural Laïque • Sophie CEFALIELLO

USAGERS DE LA MÉDIATHÈQUE

Christophe ALLIES (Vice-Président) • Liliane CHAMBARLHAC • Stéphanie FLOURY • Pascale ROLLAND • Lionel VANDENHAUTTE • Claudie VINCENT • Philippe VANDAUWERMEIREN • Naïma ABOU KHALIL • Cathy BRAVO • Magaly PEREA • BERTRAND • Sylvette GUITTET • Marie-Odile SERRE • Frédérique LAPIERRE • Gwenaelle MOULINAS • Foyer Rural Laïque • Akwaba • Clémentine MAILLOL • Françoise SIMORRE • Sophie BELLOEIL • Mélanie RIVIERE • Chantal RAYMOND • Michel RAYMOND • Magali SERRE • Michèle FAUDRIN • Corinne SUAU

ÉCOLES PUBLIQUES

Marielle FABRE (Vice-Présidente) • Pascale ROLLAND • Claudie VINCENT • Coralie CEAGLIO • Enseignants (4) • Michelle GIRAUD • Anabelle JAWAIN • Virginie MAHÉ • Delphine THIERY • Emilie ORTS • Adeline DIDIER • Nicolas LECOFFRE • Angélique LACHAUX • Caroline MONTOYA • Dominique GUEIT

Commissions municipales permanentes

(délibération 2020-47 du 21 septembre 2020)

PLACE DE LA POSTE

Jean-Paul VILMER • Marielle FABRE • Catherine CHANSEL • Carmine GOGLIA • Thierry MAUSSAN

ENFANCE, ADOLESCENCE, AFFAIRES SCOLAIRES

Marielle FABRE • Laurence BERTRAND • Stéphanie FLOURY • Pascale ROLLAND • Lionel VANDENHAUTTE • Claudie VINCENT • Coralie CEAGLIO

BÂTIMENTS, VOIRIE, RÉSEAUX

Jean-Paul VILMER • Franck AIMADIEU • Valérie AUBERT • Marielle FABRE • Carmine GOGLIA • Fabio GATTO • Thierry MAUSSAN • Stephan POYNARD

URBANISME

Catherine CHANSEL • Fabio GATTO • Jean-Marc GEREN • Carmine GOGLIA • Jean-Paul VILMER

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Valérie AUBERT • Franck AIMADIEU • Laurence BERTRAND • Catherine CHANSEL • Martine VAUTRIN

COMMUNICATION

Franck AIMADIEU • Marielle FABRE • Catherine MALRIEU • Christian MASSEAU • Thierry MAUSSAN • Lionel VANDENHAUTTE

FINANCES

Christian MASSEAU • Laurence BERTRAND • Liliane CHAMBARLHAC • Catherine CHANSEL • Fabio GATTO • Thierry MAUSSAN • Jean-Paul VILMER

POSTE À POURVOIR

La Commune de Châteauneuf de Gadagne recrute un(e) agent(e) chargé(e) de la propreté des salles municipales sous contrat emploi-aidé de 20h/semaine.

L'agent sera chargé principalement de l'entretien des locaux de plusieurs salles municipales. Il/elle pourra être sollicité(e) pour des tâches secondaires auprès des services techniques.

Profil demandé

Connaître les techniques de base du nettoyage

Savoir les règles d'utilisation des produits et matériels.

Etre autonome. Etre éligible au contrat emploi-aidé

Etre titulaire du permis B

POSTE À POURVOIR AU 1^{er} MARS 2021

Adresser une lettre de motivation + curriculum vitae avant le 20 janvier 2021 à Monsieur le Maire

1, place de la Pastière - 84470 Châteauneuf de Gadagne
Ou par mail à contact@chateauneufdegadagne.com

Zoom sur SAMY BRISS



Samy Briss et son épouse Miriam sont castelnovins d'adoption, mais surtout de cœur, depuis une bonne vingtaine d'années. En avril 2019, le Bulletin Municipal a déjà rendu hommage à cet artiste aux multiples talents, puisqu'il est peintre, graveur et sculpteur, à l'occasion des vingt ans de la médiathèque Raoul Milhaud. Celle-ci est depuis marquée de son empreinte par la magnifique sculpture murale baptisée « vol d'oiseaux » qui orne son fronton, réalisée avec le concours technique du ferronnier de

Gadagne Xavier Vidalenc.

Artiste de renommée internationale, Samy Briss a exposé aux Etats Unis, au Canada, au Japon, à Singapour, en Israël, en Roumanie, en Allemagne, en Suisse, au Pays-Bas et évidemment en France.

Le 12 septembre 2020, à Chateauneuf de Gadagne, son œuvre a été honorée et il a été médaillé Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres par son ami Georges Banu, essayiste, critique et homme de théâtre. La cérémonie s'est tenue au Vieux Mas, chez Alain Simon et Jean-Marc Bouffartigue, eux aussi dans le milieu artistique puisqu'ils président aux destinées du Ban des Arts.

Georges Banu évoque son ami en ces termes :

« Chez Samy Briss on est séduit par la gaieté chromatique, l'approche ludique, l'affection d'un artiste qui regarde le monde avec une discrétion constante.....Sa peinture appelle la tendresse et l'intimité. Il faut la regarder de près pour saisir sa relation raffinée avec le monde. Jamais violente, marquée par le sourire qui est, chez lui, la politesse de la tristesse. »

Chapeau bas Monsieur Briss !



« L'oiseau Prophète »

Estampe originale réalisée en tirage limité à l'occasion de la remise de la médaille des Arts et des Lettres à Samy Briss



Notre monument aux Morts a 100 ans



Il fut inauguré le 21 novembre 1920. Les villageois avaient largement participé à son financement par souscription.

Jean-Pierre Gras, sculpteur de ce soldat sans arme, était Poilu lui-même et connaissait bien Gadagne pour être venu y séjourner, évacué du front, épuisé et malade.

En quelques semaines, 3 blocs, empilés par glissement sur des poutres enduites de graisse, furent façonnés. Notre soldat, apparaît las et comme résigné devant les malheurs de la guerre, il n'oublie pas pour autant qu'il est français et patriote.

En effet, Jean Pierre Gras, en gravant dans la pierre cette pensée de son père, le Félibre Rouge Félix Gras, nous invite à «aimer la France par-dessus tout».





Nouvelle Direction

Ils sont jeunes, sympathiques, dynamiques, conscients de la tâche qui leur incombe dans la mission qui leur est confiée : « piloter » l'éducation de la jeune génération ! Début septembre, **Marjorie MILLE** et **Cédric LECLAIR** ont respectivement pris leurs fonctions à la tête de l'école Maternelle et de l'école Élémentaire dans des conditions certes délicates dans un contexte de crise sanitaire, mais souhaitons leur la bienvenue au groupe scolaire Pierre Goujon, assurons les de notre confiance, et bien entendu de notre soutien.

Faisons plus ample connaissance avec eux.



Marjorie MILLE



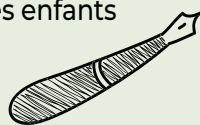
41 ans, célibataire, habitant Morières, est une pure vauclusienne puisque native d'Avignon !

Formation : Après l'obtention d'un DEUG de Sciences de la vie et une licence de Biologie, elle décroche son diplôme à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM).

Son parcours : Après un premier poste à Vedène, elle occupe pendant 7 ans le poste de directrice à l'école maternelle Castel d'Orange (200 enfants), puis gère pendant 5 ans les postes de directrice et d'enseignante « grande section » à l'école de la Croisière d'Avignon (200 enfants). Elle cumule également les deux postes depuis son arrivée à Gadagne, assistée de quatre enseignants pour un effectif de 100 enfants.

Ses passions et centres d'intérêt : les animaux, des gros (elle possède six chevaux) aux petits (poissons d'aquarium), sans oublier chiens, chats et poules . Précisons d'ailleurs que la Maternelle possède déjà un aquarium et qu'un poulailler est en cours d'installation. Il sera décoré par les enfants et les poules évidemment fournies par... la directrice ! Citons également l'environnement et ses corollaires que sont la nature, l'écologie et...enfin la cuisine (de produits Bio évidemment !).

Ses projets : Tous les jeudis après-midi, sauf mauvaise météo ou consignes sanitaires « draconiennes », deux classes effectuent une sortie « nature » commentée (végétation, traces animales etc..) , initiative plébiscitée par les enfants



Cédric LECLAIR



40 ans, marié et papa de deux enfants, est ardéchois d'origine mais vauclusien depuis 15 ans et de plus... Castelnovin !

L'enseignement est chez lui « affaire de famille » puisque son épouse, enseignante elle aussi, fait partie de son équipe.

Son parcours : Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Grenoble (IUFM), il a étreint son diplôme pendant une année en Ardèche dans une classe unique avant de gagner la Provence.

Directeur d'une école élémentaire à Sorgues pendant 1 an, il a ensuite occupé pendant 5 ans la direction de l'école maternelle Font de Galines à l'Isle-sur-la-Sorgue, avant de se rapprocher encore et d'être pendant 9 ans directeur et enseignant à l'école primaire Les Javones de Jonquerettes. Il cumule également direction et enseignement (CM2) à Gadagne, assisté de 8 instituteurs pour un effectif de 200 élèves.

Ses passions et centres d'intérêt : course à pieds, cyclisme sur route, bricolage et voyages.

Ses projets : la course à pied avec un premier objectif atteint , ses élèves ont couru un cross « confiné » à l'intérieur de l'enceinte de l'école dans le cadre de l'opération ELA (voir article) et l'organisation d'une sortie vélo avec sa classe lorsque les mesures sanitaires le permettront.



LE GROUPE SCOLAIRE PIERRE GOUJON

ça rénove dans les classes !

Les investissements continuent dans les classes pour améliorer les conditions d'apprentissage et le confort de nos enfants.

Mobilier

Le mobilier de la classe de CP de Monsieur Schuster a été changé pendant les vacances de la Toussaint. Il s'agit de la 6^{ème} classe qui bénéficie d'une nouvelle jeunesse. Le mobilier choisi en élémentaire permet d'adapter chaque table à la taille de l'enfant.

Eclairage LED

L'installation, par les services techniques, d'éclairages LED dans les classes se poursuit. Economiques et durables, ces éclairages améliorent l'environnement d'apprentissage en réduisant les zones d'ombre et en créant un éclairage doux mais efficace sans fatiguer les yeux. Bien évidemment ces éclairages répondent aux normes en vigueur pour ce type d'établissement.

2 classes en maternelle et 2 classes en élémentaire restent à équiper.

Vidéoprojecteurs

2 classes supplémentaires ont été équipées cet été d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc et d'un stylet pour permettre aux enseignants et élèves de travailler sur des supports numériques. Ce matériel fonctionne comme une tablette tactile. Ainsi, des images ou des vidéos sont projetées sur le tableau et chacun peut interagir dessus avec le stylet. Pose réalisée par les services techniques.

Aménagement et sécurisation de l'arrière de l'école élémentaire

Création d'un espace clos qui permet l'ouverture des portes pour l'aération des espaces communs et la possibilité, aux beaux jours, de mettre quelques tables en extérieur. Cette clôture vient aussi protéger les poubelles des écoles des dépôts sauvages.



Vive le recyclage !

Depuis plusieurs années, le CLAE met en place, avec les enfants de l'école, un travail autour du gaspillage alimentaire en cantine et du tri de nos déchets dans l'école.

Le gaspillage en cantine s'est considérablement réduit. Les enfants apprennent à connaître leur appétit et se servent en fonction de celui-ci. Et désormais les déchets seront donnés aux poules de l'école maternelle !

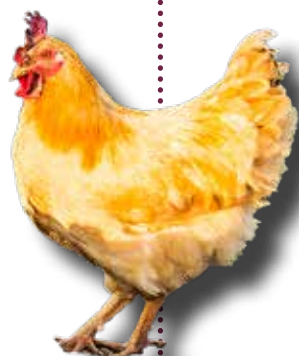
L'activité « Vive le recyclage » a pour but de continuer à sensibiliser les enfants sur le thème des déchets ménagers (collecte, tri et recyclage) en s'inscrivant dans une démarche d'éco-citoyenneté. La question principale qui leur est posée est : Je recycle ou je composte?



Création d'un poulailler à l'école maternelle

Initié par la directrice de la maternelle et soutenu avec enthousiasme par la municipalité, ce poulailler a été réalisé par l'équipe des espaces verts.

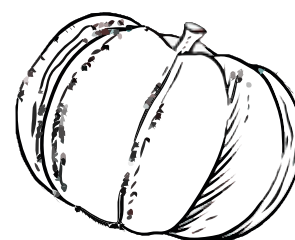
Il permettra aux enfants d'apprendre le « vivre ensemble » (s'occuper ensemble du soin des animaux, les nourrir, leur donner à boire, récolter les œufs), d'observer les manifestations de la vie animale, réaliser des recettes, faire des mathématiques en comptant les oeufs, raconter ce qu'ils font et réduire encore davantage les déchets de cantine. 2 poules sont attendues avec impatience !



Cantine : menus maison et bio

Maintenant sur les menus de la cantine apparaissent 2 informations importantes : les plats réalisés par la cantine (ils sont majoritaires), indiqués par le pictogramme « maison » et les produits BIO.

Si ces derniers ne sont pas nouveaux à la cantine, le chef cuisinier et son équipe désireux de faire des repas toujours plus qualitatifs avec des produits de provenances locales, commandent des fruits et légumes BIO cultivés sur notre village à l'exploitation « les Vergers de Bonpas ». Un nouveau partenariat qui est apprécié de tous !



« mets tes baskets et combats la maladie »

Lors de la semaine du 12 au 16 octobre, les élèves et les enseignants de l'école élémentaire P. Goujon se sont mobilisés pour l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies). Après avoir visionné le film de l'association dans chaque classe, les élèves ont pu réfléchir sur la question du handicap et de la maladie. Les classes de CM1 et CM2 ont participé à la « dictée d'ELA », le lundi, sur un texte porteur d'un message d'humanisme, de solidarité et d'entraide : « Le pouvoir des mots » écrit par Karine Tuil (prix Goncourt des lycéens 2019). Le jeudi, tous les élèves de l'école ont mis leurs baskets pour prêter symboliquement leurs jambes aux enfants malades et, parcourir plusieurs fois, une boucle de 400 mètres dans la cour de l'école.

Tous les coureurs ont repris des forces avec un goûter offert par l'association des parents d'élèves TAGADAGNE. A l'issue de cette semaine, les élèves ont récolté 1800 € de dons au profit d'ELA. Bravo et merci à tous !

Plus de renseignements sur l'association : www.ela-asso.com



Travaux de La poste PROJET L'ECUSSON

Comme vous l'avez constaté, le bâtiment de l'ancienne Poste et celui de la Police Municipale ont été démolis entre le 2 et le 18 novembre.

Ce n'est pas sans une certaine émotion nostalgique que nous avons observé cela. Bien qu'il ne s'agissait pas de bâtiments remarquables, ils faisaient partie de notre quotidien.

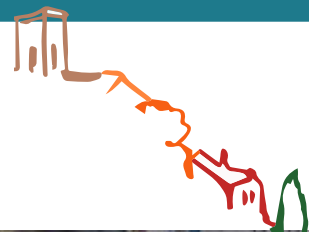
Aujourd'hui la place paraît bien vide même si le nouveau bureau de Poste est en activité. Dans quelques temps, ce dernier deviendra accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à une rampe d'accès qui longera le bâtiment de l'ancien cabinet médical depuis la route du Thor (au niveau de l'ancienne police municipale) vers la rampe existante du bureau de poste.

En début d'année, commenceront les travaux de terrassement des nouvelles constructions et de la nouvelle place.

Avec eux, la perspective enthousiaste de voir rapidement sortir de terre ce nouveau projet, si important pour la vie quotidienne de notre village. Diversifier nos commerces, voir nos médecins s'installer dans de nouveaux locaux confortables, dynamiser le marché hebdomadaire, ré-installer nos services publics à proximité des commerces : voici les ambitions de ce projet, tout en conservant une vrai centre de village, chaleureux, animé et convivial.

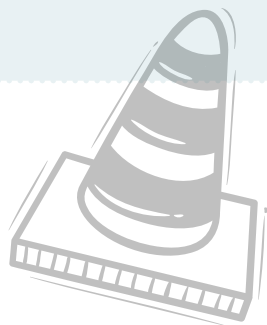
Nous ne manquerons pas d'expliquer ce projet et d'écouter vos attentes tout au long du chantier et après sa livraison.





AUTRES TRAVAUX

- Aménagement des 2 arrêts de bus du centre ville, réalisé par le département en partenariat avec la commune, afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite (des abris bus seront installés dans les prochains mois).
- La Communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse, compétente dans le traitement des eaux usées, procède au renouvellement de la canalisation sur l'ensemble du chemin du Vieux Moulin. Ces travaux, prévus pour une durée de 3 mois, n'entraîneront aucune gêne pour l'accès au parking du Vieux Moulin.
- D'autres travaux de réfection, de remplacement et d'extensions de réseaux ont été réalisés sur la commune.



LE NOUVEAU CHAI

Sur le site de l'ancienne cave viticole, des alentours de la gare et d'Akwaba, le projet du Nouveau Chai progresse, porté par Grand Delta Habitat. Le parking de la gare a été aménagé et mis en sécurité par un dispositif d'éclairage. Cette amélioration était attendue de longue date par les usagers du train qui pourront maintenant y laisser leur véhicule en toute tranquillité. La route qui longe aujourd'hui la voie ferrée sera en sens unique vers le chemin des Matouses, mais réservée aux riverains au-delà du parking de la gare. Un mur anti bruit a été dressé le long de la voie ferrée, un fossé paysagé le doublera.

Un dispositif anti bruit est également prévu entre Akwaba et le lotissement. Les premières maisons verront le jour sur les lots viabilisés le long de cette voie en 2021. Le reste du projet suivra en trois phases sur trois ans.



À CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE

mon appart

MON APPARTEMENT T2 OU T3 AVEC PARKING À PARTIR DE 121 000 €

PRÊT À RECEVOIR

EQUIPEMENTS DE QUALITÉ

STYLE CONTEMPORAIN

mon terrain

MON TERRAIN VIABILISÉ À PARTIR DE 105 000 €

UN AMÉNAGEMENT DE QUALITÉ

ENVIRONNEMENT VIABILISÉ

LIBRE CHOIX CONSTRUCTION

PROFITEZ DES AVANTAGES DE LA LOCATION/ACCESSION

- 1 PAS DE TAXE FONCIÈRE PENDANT 15 ANS*
- 2 TVA À 5,5%
- 3 ACHAT SÉCURISÉ
- 4 ÉLIGIBLE PINEL

CONTACTEZ NOUS

04 90 27 22 44

contact.vente@granddelta.fr

www.granddelta.fr

Zoom sur GÉRARD ZACHAYUS de l'association Quartier Libre



Ancien élève diplômé du Conservatoire National des Arts et Techniques de Mime et ancien élève du Théâtre du Soleil, Gérard ZACHAYUS est aussi animateur d'atelier théâtre depuis plus de 20 ans et metteur en scène de la troupe d'une vingtaine d'acteurs amateurs Quartier Libre, présente au Festival OFF d'Avignon pendant plus de 17 ans. Quartier libre est une association présente sur le village depuis 1999.

comment cela a-t-il démarré ?

J'ai proposé, en 1997, sous l'impulsion d'Antoinette Boussier, des cours de théâtre qui ont eu un succès très rapide avec 5 groupes sur le village (45 élèves). En 1998, j'ai adapté avec des jeunes du village une pièce d'Israël Horovitz « Clair-Obscur ». Cette œuvre fut décriée lors de sa représentation à l'auditorium du Thor, la moitié du public quitté la salle. Cette pièce mettant en scène des jeunes de Harlem, avec leur langage « vulgaire », fut si détractée,

que ne voulant mettre en difficulté le Foyer Rural qui m'accueillait, j'ai préféré créer l'association Quartier Libre, en référence à un poème de Jacques Prévert.

Quartier Libre en 2020, cela consiste en quoi ?

En septembre 2019, un atelier hebdomadaire fut créé à la salle Anfos Tavan pour développer la prise de parole, que ce soit pour préparer un oral, travailler un texte ou vaincre la phobie du public. Trop peu de personnes l'année dernière, mais cette année 2020, 4 collégiens et 6 adultes ont rejoint l'atelier. Malheureusement la dynamique fut stoppée par la crise sanitaire, et avec les adultes, je voulais proposer une lecture théâtralisée de la pièce « Les Inavouables » de Catherine Zambon que nous avons eu l'occasion de présenter en 2008 au Festival OFF d'Avignon, ainsi que des projets avec les 4 adolescents qui font preuve d'une réelle appétence pour le Théâtre.

J'aimerais aussi monter une pièce sur un demi-siècle de correspondances amoureuses entre Victor Hugo et Juliette Drouet. Bien évidemment, quand les conditions sanitaires le permettront, j'accueillerai toutes les personnes intéressées à rejoindre l'association.

LA MÉDIATHÈQUE À DISTANCE



Depuis le 30 octobre, la Médiathèque est fermée au public, conformément aux mesures gouvernementales. Toutefois, certains de ses services demeurent disponibles, même à distance.

Il est en effet possible de retirer ses commandes de livres/CD/DVD, sur Rendez-Vous en réservant depuis le site www.mediathèque-chateauneufdegadagne.fr, par mail ou par téléphone.

Les adhérents peuvent également accéder depuis chez eux à des ressources en ligne gratuites (cinéma, presse, autoformation, espace enfants) via vivreconnectes.vaucluse.fr, un site du Service Livre et Lecture du Département.

Suivez également le compte Facebook de la Médiathèque : actus, sélections, histoires...





Théâtre – musique – danse Appel à complices !

Être spectateur-complice à un banquet de noces, ça vous tente ?

Le théâtre du Rivage est à la recherche d'habitants pour participer à un spectacle participatif !

« Comme un vent de noces » sera joué pour la première fois le vendredi 26 Mars à l'Arbousière en partenariat avec la mairie de Châteauneuf de Gadagne et la Garance, scène nationale de Cavaillon.

Sur un texte de Sylvain

Levy, huit acteurs choisissent d'installer cette grande table festive, collective et participative, afin d'explorer les possibles du verbe « (s')unir ». Ils inventent une galerie de personnages-invités, qui apparaissent et disparaissent au



rythme de la soirée. Habillés sur leur 31, les spectateurs sont conviés sur la piste de danse, pour échanger, chanter, danser... et faire ambiance, poésie et politique. Des gens du quotidien qui tiennent en équilibre dans leurs vies ordinaires, avec leurs qualités, leurs défauts, entre solitudes et élans solidaires. Un mélange de vie réelle et de fiction qui s'unissent le temps d'une soirée, pour résister au mal de vivre.

Toutes les idées sont bonnes pour faire vivre ce moment : venir jouer un morceau de musique, une danse, lire un texte...aucun requis n'est nécessaire, juste l'envie de partager !

La compagnie vous donne rendez-vous **le jeudi 14 janvier de 18h30 à 20h30 (lieu à définir) pour en discuter et imaginer avec vous une intervention lors de la représentation de « Comme un vent de noces » à l'Arbousière!**

A partir de 11 ans – inscription obligatoire
Plus d'informations et inscriptions auprès de la Garance, scène nationale de Cavaillon :
04 90 78 64 64

nomades@lagarance.com

Médiathèque de Châteauneuf de Gadagne :

04 90 22 42 50 - bibliotheque.chdegadagne@gmail.com



Cela fait 20 ans que la Scène nationale de Cavaillon (La Garance, Nomade(s)) se déplace dans les villes et villages du Vaucluse, et Châteauneuf de Gadagne en est partenaire depuis les tous débuts. C'est l'occasion de se retrouver entre amis, entre voisins ou en famille, et être ensemble, spectateurs et artistes, pour partager des expériences artistiques singulières.

Voici le programme !

Bakébé

Dans ce spectacle muet, un personnage téméraire multiplie les constructions géométriques à travers la manipulation de seaux. Obstiné face à l'impossible, ce doux rêveur nous offre une vision ludique et absurde de son obsession.

TOUT PUBLIC
Saint Saturnin les Avignon - Mardi 19 janvier
Isle-sur-la-Sorgue - Mercredi 20 janvier
Caumont-sur-Durance - Jeudi 21 janvier

La serpillière de Monsieur Mutt

Le chorégraphe Marc Lacourt aime bricoler des histoires qui donnent vie aux objets. La serpillière de Monsieur Mutt nous invite à suivre la trace de l'histoire de l'art, la délicatesse du geste, le plaisir d'une danse avec la complicité des enfants. TOUT PUBLIC, à partir de 3 ans.
Caumont-sur-Durance - Samedi 13 février

More Aura

Christine est une boxeuse, elle nous offre ses combats. C'est un personnage assez masculin en mini short. C'est une nana avec des jambes de 2 mètres de long. Elle ressemble à Julia Roberts mais elle a un nez de clown et des dents pourries. Obsession de la mort. Obsession de l'amour.
A partir de 10 ans - Velleron - Lundi 8 mars

NOMADE(S)

Comme un vent de noces

Un groupe de 8 acteurs, dans l'idée d'un rassemblement festif, choisit d'installer un banquet de noces comme un exercice collectif et participatif, afin d'explorer les possibles du verbe « (s')unir ». À ce banquet de noces, le focus se fait sur les convives. La piste centrale, ouverte en quadri-frontal, sert de plateforme pour donner à voir la dynamique du groupe qui s'anime. A partir de 11 ans.

Châteauneuf de Gadagne - Vendredi 26 mars
Noves - Samedi 27 mars

Toutes les choses géniales

La liste a commencé après sa première tentative. La liste de tout ce qui est génial dans le monde. Tout ce qui vaut la peine de vivre. Les glaces, Les batailles d'eau, rester debout après l'heure habituelle et avoir le droit de regarder la télé, la couleur jaune, Les choses avec des rayures, les montagnes russes, quand les gens tombent par terre.

A partir de 14 ans.

Isle-sur-la-Sorgue - Mardi 13 avril

Covoiturage



Selon les conditions sanitaires en vigueur au moment des dates des spectacles, la municipalité propose un covoiturage pour se rendre aux spectacles proches de notre commune. 2 points de départ : le plateau de Campbeau et le parking du Vieux Moulin.

Plus d'informations 1 semaine avant les dates sur le site de la mairie, page Facebook de la mairie, et au secrétariat de la mairie (04 90 22 41 10) et contact@chateauneufdegadagne.com

Parlons déchets

La Communauté de Communes est en charge de la collecte et du tri des déchets.

Comme tous les ans, elle a publié son Rapport sur la Qualité et le Prix du Service (RQPS) qui présente en détail son activité 2019 sur cette compétence. Voici quelques chiffres extraits du rapport

257 kg

Masse de déchets "Ordures Ménagères" (sacs noirs) produits par habitant et par an

C'est nettement moins que la moyenne de la région PACA, à 378 kg/hab/an, et presque égal à la moyenne Nationale, de 261 kg/hab/an. Ce bon chiffre résulte d'un tri relativement bien fait, de bonnes habitudes de compostage domestique. Les habitudes de consommation peuvent permettre de réduire davantage les déchets plastiques.

137 €

Coût de la gestion des déchets par habitant et par an

Ce coût a diminué de 6% en 5 ans du fait d'une gestion stricte et de plusieurs choix de la collectivité. Mais l'engorgement des filières de traitement des matériaux triés, lié notamment à la fermeture de la Chine et d'autres pays d'Asie du sud-est, fait augmenter les coûts pour les années à venir. Réduire nos déchets devient crucial !

5 909 tonnes

Matériaux collectés en 2019 à la déchèterie Le Thor/Gadagne

Les coûts pour la collectivité des différents matériaux repris sont affichés à la déchèterie, devant chaque benne, illustrant bien la différence de coût entre les flux et l'intérêt de bien verser chaque déchet dans la bonne benne.

42.6 kg

Masse de déchets "Tri sélectif" (sacs jaunes + colonnes à papier) par habitant et par an

Le tri est en augmentation de 15% depuis 5 ans mais reste en dessous de la moyenne Nationale (48 kg/hab/an). Et il y a de plus en plus d'erreurs de tri comme le montre le chiffre suivant

21,6 %

Refus de tri dans les sacs jaunes

C'est la proportion des matériaux dans les sacs jaunes qui n'auraient pas dû s'y trouver et qui sont renvoyés vers l'incinération.

Un tri de qualité fait par chacun, dans le respect des consignes de tri du territoire, permet de réduire ces refus et d'optimiser les coûts.

29 kg

Masse de "verre" (colonnes à verre) produite par habitant et par an

Avec 23 kg/hab/an en région PACA et 32 kg/hab/an en moyenne Nationale, notre commune pourrait encore améliorer ses performances sur ce déchet qui se valorise bien.

Le Rapport annuel 2019 est accessible en intégralité sur la page internet de la commune : www.chateauneufdegadagne.fr/vie-pratique/gestions-des-dechets ou consultable à l'accueil de la Mairie.



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

L'aide du gouvernement MaPrimeRénov, pour la rénovation énergétique des logements, est étendue dans le cadre du Plan de Relance.

Elle est désormais accessible à tous les propriétaires du parc privé (occupants ou bailleurs) et à toutes les

copropriétés. Tous les revenus sont éligibles, même si l'aide est progressive. Des bonus sont disponibles afin d'encourager la sortie des passoires thermiques et la rénovation globale. MaPrimeRénov peut aussi se cumuler avec d'autres aides financières, dont les Certificats d'économies d'énergie (CEE).

De plus, la communauté de communes avec l'ALTE proposent des permanences de l'Espace Info Energie pour accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique. Sur Rendez-vous par email: infoenergie@alte-provence.org ou par téléphone au 04 90 74 09 18

Les documents d'information du ministère de la Transition Ecologique sont disponibles sur www.chateauneufdegadagne.fr/vie-pratique/territoire-durable



Tri des sacs jaunes

Comme cela est mentionné dans les chiffres du rapport "Déchets 2019", nous avons une marge de progrès sur les refus de tri.

Nous re-publions donc ci-dessus le guide de tri.

On ne met pas dans les sacs jaunes : le verre, le plastique (sauf les flacons et les bouteilles), le polystyrène, les déchets végétaux, la litière du chat, les restes de repas, les emballages cartons souillés...

Vous triez, nous recyclons.

Ensemble, pour un cadre de vie préservé.

Les emballages



ou



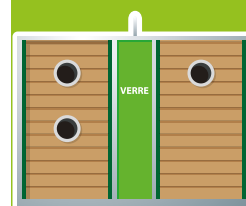
Uniquement pour les communes du Thor, Châteauneuf-de-Gadagne et le centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

Le retrait des sacs jaunes se fait à l'accueil de ces mairies

Les papiers



Le verre



Ordures ménagères résiduelles

Déposer dans les bacs à couvercle marron, tout ce qui ne va :

- ni dans les bacs / sacs jaunes
- ni dans les colonnes à papier
- ni dans les colonnes à verre
- ni en déchèterie



ou



Interdit Ne pas déposer de gravats ni de déchets verts

Pourquoi ne met-on pas tous les plastiques dans les sacs jaunes alors que d'autres communes le font ?

Le centre de tri du SIDOMRA, de Vedène, n'est pas encore équipé pour accepter et séparer tous ces déchets.

Il y travaille pour prévoir les investissements nécessaires d'ici 2022 sans surenchérir les coûts de traitement des déchets triés.

La collecte des sacs jaunes n'a lieu que le vendredi matin (et pas le mardi matin) : nous vous remercions de sortir vos sacs jaunes seulement le jeudi soir à partir de 18H00.



DIAGNOSTIC CLIMAT-AIR-ÉNERGIE LE CLIMAT CHANGE ET NOUS ?



Le Plan Climat Air Energie Territorial, PCAET, est une feuille de route, à la fois stratégique et opérationnelle, qui rassemble les habitants, les institutions et les acteurs socio-économiques d'un territoire pour atteindre des objectifs en matière de :

- ▮ Lutte contre le changement climatique
- ▮ Adaptation au changement climatique
- ▮ Amélioration de la qualité de l'air

Notre communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse (CCPSMV) travaille à la rédaction de son Plan Climat avec la communauté LMV de Cavaillon depuis 2019. Le diagnostic a été complété à l'automne 2019 et les grandes orientations stratégiques sont en cours de validation. Elles seront déclinées début 2021 en un plan d'actions détaillées. L'ensemble de ce Plan Climat fera l'objet d'un avis de l'Etat et d'une enquête publique avant adoption.

Lutter contre le changement climatique, c'est lutter contre le rejet de dioxyde de carbone CO2 dans l'atmosphère :

- ▮ Sobriété et efficacité énergétique pour réduire nos consommations d'énergie
- ▮ Développement des énergies renouvelables pour les substituer aux énergies fossiles émettrices de CO2

Quelques points saillants du diagnostic sur notre territoire (CCPSMV et LMV)

45.1% Part du secteur des transports routiers dans la production de gaz à effet de serre sur notre territoire. Le secteur résidentiel arrive en second.

6.6% Part de l'énergie consommée sur notre territoire effectivement produite sur le territoire. Nous produisons 109 GWh par an alors que nous en consommons 1 636 GWh.

÷ 2 Il est envisageable de diviser par deux notre consommation d'énergie d'ici 2050 par des actions volontaristes sur nos déplacements, sur nos logements et sur notre consommation.

x 13 Il est envisageable de multiplier par treize notre production d'énergie d'ici 2050 en exploitant bien mieux le potentiel de notre territoire en matière d'énergies renouvelables, principalement l'énergie solaire.

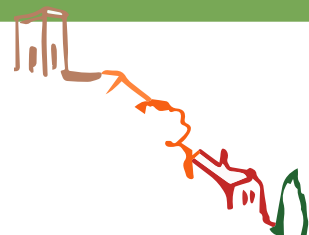


→ Engager le territoire dans la transition énergétique c'est donc viser, à l'horizon 2050, une autonomie énergétique, en produisant plus d'énergie que ce que l'on consomme.

Cette transition est possible, et doit être vue comme une véritable opportunité car elle apportera également une amélioration de la qualité de vie et de la santé, des économies d'énergie pour les habitants, et des opportunités de développement économique pour le territoire.



Le diagnostic du Plan Climat est accessible en intégralité ou en format résumé sur www.chateauneufdegadagne.fr/vie-pratique/territoire-durable ou sous-forme de dépliant à l'accueil de la Mairie.



Quand nos poubelles fournissent de l'énergie...

Après la collecte des déchets devant nos portes, assurée par la CCPSMV, ceux-ci sont emmenés sur le pôle NOVALIE de Vedène, propriété du SIDOMRA. Ils y sont valorisés. D'une part, le centre de tri sépare les différentes matières contenues dans les sacs jaunes pour une revente des matériaux. D'autre part, les sacs noirs et les refus de tri sont brûlés dans les 4 fours de l'unité d'incinération. Depuis de nombreuses années cette incinération produit de l'électricité en chauffant de la vapeur qui alimente des turbo-alternateurs. Depuis 2018, et inauguré fin 2019, un réseau de chaleur complète cette valorisation énergétique. La vapeur produite est vendue à l'industriel Continental Foods (ex-Liebig) qui fabrique des soupes. La vapeur est acheminée à travers 2.2 km de canalisations qui ont été financées par le SIDOMRA, SUEZ RV, ENGIE, COFELY et l'ADEME. Ces deux voies de valorisation énergétique permettent au site d'atteindre une performance énergétique de 67% et de bénéficier ainsi d'une réduction de la Taxe sur les Activités Polluantes (TGAP), réduisant ainsi le coût de traitement pour nos collectivités.

83 479 MWh

Production d'électricité de NOVALIE en 2019

Cette production représente l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 12 000 foyers.

22 947 MWh

Energie thermique vendue par NOVALIE en 2019 via son réseau de vapeur

2019 a été la première année pleine de fonctionnement du réseau de vapeur verte.

Celui-ci pourrait fournir jusqu'à 30 000 MWh

Les détails sur ce réseau de vapeur verte peuvent être retrouvés dans le Rapport Annuel 2019 du SIDOMRA, accessible en intégralité sur la page internet de la commune www.chateauneufdegadagne.fr/vie-pratique/gestions-des-dechets ou consultable à l'accueil de la Mairie.

On y trouve également les bilans financiers du SIDOMRA et les rapports de surveillance des rejets atmosphériques de l'incinérateur, qui ne présentent aucun défaut.



LA CASTELNOVENCO VOUS INFORME

La chasse au petit gibier est interdite sur notre territoire jusqu'à nouvel ordre.

Par arrêté préfectoral du 06 novembre 2020, considérant la nécessité de prévenir ou de réduire les dommages occasionnés en particulier aux activités agricoles par les espèces de grand gibier, la chasse individuelle a l'affût ou en battue est AUTORISÉE dans le département du Vaucluse.

Promeneurs, nous sommes conscients de la gêne occasionnée par l'organisation de ces battues, mais pour la sécurité de tous, merci de laisser les panneaux signalant qu'une battue est en cours.

Ils sont là pour nous protéger et vous protéger.

BAN DES ARTS

« Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre... ! »

Le Ban des Arts s'active en coulisses pour son public et ses musiciens

- diffusion de vidéos musicales depuis le reconfinement ;
- reprogrammation des artistes empêchés ;
- consolidation de la saison musicale à venir...

Prenez soin de vous dans l'attente du prochain concert partagé... dès janvier 2021.



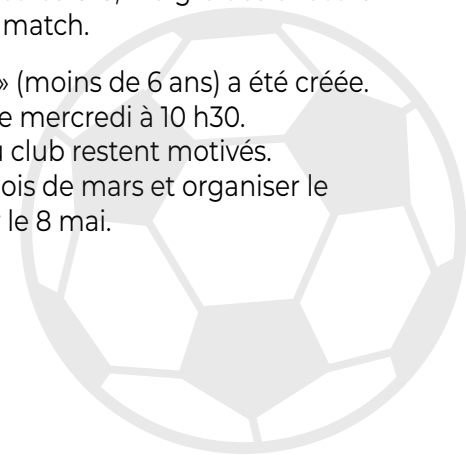
SPORTING CLUB



Nos footballeurs ont retrouvé le chemin du stade dès la mi-août pour les séniors et début septembre pour les plus jeunes. Si notre club a perdu un grand nombre de licenciés, il en compte toujours 146 dont 80 jeunes. 3 équipes séniors sont engagées en compétition, l'équipe 1 étant 4^{ème} de sa poule.

Chez les jeunes, toutes les catégories sont représentées, hormis les moins de 19 ans. L'équipe U17 a gagné tous ses matchs en championnat comme en coupe. Les U15 et les U13, malgré des effectifs réduits viennent de gagner leur premier match.

Cette saison une section «pré-débutants» (moins de 6 ans) a été créée. 6 petits «mordus» y viennent déjà chaque mercredi à 10 h30. Malgré la crise sanitaire, les dirigeants du club restent motivés. Ils espèrent pouvoir reporter le loto au mois de mars et organiser le tournoi (1-2 mai) ainsi que le vide-grenier le 8 mai.



Rejoignez-nous : assoprogadagne@gmail.com
Eve 07 81 73 55 11 // Sophie 06 10 19 05 61 // Nastasia 06 29 81 04 39

NOUVELLE ASSOCIATION

Il était une fois dans l'un des plus beaux villages de Provence, des professionnels, chacun se disant «dans son coin» : que peut-on faire pour créer une dynamique, des liens entre-nous ? Une réunion ? Un apéro ?

Derrière les vitrines, il y a des femmes et des hommes qui apprécient le contact de proximité, sont fiers de leur métier et prompts à vous conseiller. L'avenir se construit aujourd'hui.

Travaillons tous ensemble à bâtir le nôtre. Se fédérer pour être forts, s'unir pour être solidaires, échanger, partager, se développer.

LA REPRISE DU TC CAMPBEAU : COURTE, MAIS INTENSE !

Dès juin, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les adhérents du TC Campbeau ont pu profiter des courts ! Nous voulions une rentrée dynamique au travers de nos manifestations de ce début de saison.

Et avant que cette nouvelle période de confinement nous ait obligés à reposer nos raquettes, le club a eu le temps de vivre quelques jolis moments.

La rentrée

Les réinscriptions sont tout à fait satisfaisantes, les enfants et les adultes sont au rendez-vous ! (Notre club compte 239 licenciés avec une Ecole de tennis de 117 enfants et 122 adultes)

La 2^{ème} édition du tournoi des + de 65 ans Hommes et Dames

s'est déroulée sur 4 semaines avec 50 participants qui ont pu animer les courts tous les matins. Et tout au long du tournoi, un accueil chaleureux et une belle ambiance ont su se dégager grâce aux joueurs et aux bénévoles du club (Véronique, Pierre, Patrick, Arnaud, Philippe, Olivier et bien d'autres...) toujours présents !

A noter : la victoire chez les Dames de Magali LARCHER du TC Cambpeau

Le Tournoi des Jeunes pendant les vacances scolaires (de 9 à 18 ans)

101 enfants ont participé aux différentes catégories avec des joueurs de tout le Vaucluse, de Nîmes et de Paris. Tournoi géré de main de maître par notre juge arbitre Sandrine et notre coach Wilfrid, une belle réussite !

Les compétitions en équipes mixtes (Coupe d'Automne et Coupe Vincensini)

Trois équipes étaient engagées, deux en coupe d'Automne sous le capitanat de Romuald BEZERAIE et Olivier ROUARD et une équipe en coupe Vincensini sous le capitanat de Pascale KLEIN.

Une bonne surprise : la victoire en finale de l'équipe de Vincensini contre nos amis voisins du Thor, grâce à une équipe composée de joueurs motivés et toujours de bonne humeur ! BRAVO à nos champions 2021, Pascale, Sophie, Natacha, Nathalie, Joseph, Brice, Serge, Jean Baptiste, Jean Philippe, Olivier.



Un hommage : A notre ami, Romuald BEREZAIE

Romuald nous a quitté trop vite le 21 octobre dernier... Il était un adhérent du club, un joueur passionné, toujours gai, enthousiaste, très généreux, présent sur les courts en tant que capitaine, partenaire et ami, mais également en dehors des courts pour nous régaler de bons repas... Toujours le mot sympathique et le sourire aux lèvres, il était une figure incontournable du club. Quelle tristesse !!



FOYER RURAL LAIQUE

Assemblée Générale :

Elle aura lieu le **VENDREDI 18 DECEMBRE à 18 h 30.**

Suivant les mesures sanitaires imposées en décembre, elle pourra :

- ▀ soit se tenir dans la salle de l'Arbousière
- ▀ soit se faire par visioconférence

Un courrier ou un mail sera adressé à chaque adhérent pour lui faire connaître l'organisation définitive de cette A.G.

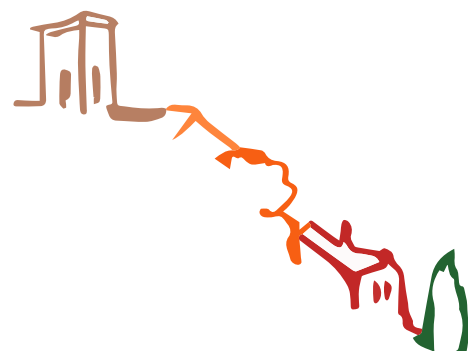
Si vous ne pouvez pas être présent, n'oubliez pas de donner votre pouvoir à un adhérent qui vous représentera.

Tout adhérent qui désire faire partie du Conseil d'Administration doit se faire connaître auprès de notre secrétariat (04 90 22 12 63 ou frlgadagne@wanadoo.fr).

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

A l'approche des fêtes, très particulières cette année, nous ne pourrons pas comme à l'accoutumée, déguster ensemble nos traditionnels 13 desserts provençaux de NOËL.

En attendant des jours meilleurs pour se retrouver, et malgré le climat actuel : Bono fèsto de fin d'annado pèr touti



FILM ET NOUS

Dans cette période particulière, nous préparons l'année 2021 avec enthousiasme et espoir.

L'année prochaine vous retrouverez les « Séances Ciné film&NOUS » lors de rendez-vous mensuels avec différents thèmes :

« Ciné-Village », « Ciné-classique », « Expo-Ciné », « Ciné-musique », « Ciné-théâtre » avec toujours discussion et partage après la projection. Vous y verrez des films de long métrage et court métrage, fictions et documentaires.

Vous découvrirez les scènes ouvertes du Court Métrage « So Court ».

Nous préparons également avec nos partenaires d'autres événements sur les thèmes de l'environnement et la science : des conférences ou master-class, des ateliers, des soirées mêlant cinéma et spectacle vivant.



Annnonce :

« So Court » la scène ouverte du court métrage lance un appel à candidature.

Envoyez-nous vos films de court métrage. Éligibilité : Film développé par un auteur-réalisateur de la Région PACA et essentiellement tourné dans celle-ci ; d'une durée de 30 minutes maximum, auto produit ou porté par une jeune production. Plus d'informations en nous contactant et sur le site de l'association.

www.facebook.com/filmetnous/
www.filmetnous.fr

Nous vous souhaitons une belle fin d'année 2020 et avons hâte de vous retrouver en 2021 pour de beaux moments de partage autour du cinéma, des arts et de la culture.

ÇA ROULE ?

Après l'arrêt dû au confinement, la vie du Vélo Club a repris début septembre avec la relance des entraînements collectifs et des compétitions.

Le VCTG a organisé le championnat féminin SUD PACA sur route au Thor et le cyclocross des écoles de vélo à Châteauneuf de Gadagne.

Lors du championnat de Vaucluse à Saint Saturnin, 6 coureurs ont endossé le maillot de champion de leur catégorie : **V.BECK**, **É** et **C JULLIAN**, **M.GUÉRIN**, **V** et **R PLAUCHE**.

L.PÉLARDY est championne régionale contre la montre. **L.PÉLARDY**, **J.IMBERT** et **M.GUÉRIN** ont participé au championnat de France de l'avenir. Ce dernier a aussi fini 8^{ème} des France VTT.



**AFM
TÉLÉTHON**
INNOVER POUR GUÉRIR



Le Comité des Fêtes fait appel à vos dons pour soutenir l'édition 2020 du Téléthon Participation possible en déposant un chèque à l'ordre de l'AFM-Téléthon dans la boîte de la mairie avant le 04 décembre ou sur www.don.telethon.fr (dons donnant droit à une déduction fiscale).

A partir du lundi 30 novembre, des bennes seront disponibles sur le plateau de Campbeau et place du Marché aux Raisins pour y déposer papiers et journaux (les cartons ne pourront être acceptés que découpés ou pliés).

Le Comité des Fêtes encourage ce petit geste qui a son poids !



A l'origine, village de simples bûcherons installés dans un territoire très boisé, notre cité ne commencera son expansion qu'à partir de l'arrivée de la famille des SABRAN, c'est-à-dire aux environs de 1150, lorsque les membres de cette dynastie, originaires de la région d'Uzès, dans le Gard, sont venus se fixer à Châteauneuf. Ils y construisirent le château et prirent le titre de seigneurs.

Néanmoins, le nom des Sabran sera vite abandonné par Rostaing de SABRAN pour celui d'AMIC, qui était celui de sa femme (née Constance AMIC), parce qu'il jouissait d'une grande notoriété dans la Provence des XI^e et XII^e siècles (on attribuait aux membres des Amic sagesse et bonté). Il forma alors la branche des AMIC DE SABRAN. Au demeurant, ce changement de nom fût-il, peut-être, une clause imposée par le beau-père qui, comme c'était la tradition alors, ne voulait pas perdre son nom. Pendant les presque 300 ans que les Simiane règneront sur le pays, ce dernier continuera à porter le nom de CHATEAUNEUF DE GIRAUD AMIC. Mais ce n'est pas avec Constance mais avec sa deuxième épouse (Roxcie du CAYLAR) qu'il aura 3 enfants, dont GIRAUD AMIC qui sera le premier à prendre le titre de seigneur de Châteauneuf. C'est donc à partir de son arrivée que tous les héritiers du fief abandonneront le nom de Sabran pour celui d'Amic et porteront le même prénom de GIRAUD, ce qui n'est pas fait pour faciliter les identifications quand les dates sont incertaines. On les désigne simplement par un numéro d'ordre, comme les souverains. Le règne des Giraud Amic durera plus de deux siècles, de 1150 à 1375 environ.

GIRAUD AMIC 1^{er}

Le nom de CHATEAUNEUF apparaîtra pour la première fois dans les textes consacrés à notre village, avec le règne de Giraud Amic 1^{er}, qui porte aussi le titre de seigneur du Thor et de Vedène. En 1162, le marquis de Provence et comte de Toulouse, RAYMOND IV, lui accordera en plus des droits sur Caumont, Thouzon, Jonquerettes et sur un village aujourd'hui disparu : Germinargues.



Une carte de 1260 montre qu'outre les villages ci-dessus indiqués, étaient subordonnés aux Amic : Velorgues, Cabannes, Naves, Verquières, et Eyragues. C'est donc un vaste territoire sur lequel s'exerçait son autorité.

Les droits dont jouissait le seigneur portaient notamment sur « l'alberge » (obligation pour le vassal d'héberger son suzerain et sa suite au gré de celui-ci) mais aussi sur « les terres, vignes, prés, bois marais pêches, eaux et cours d'eau ». Raymond V se réservait néanmoins dans tous les lieux susdits « sa seigneurie, domination et cavalcades (obligation de service militaire aux ordres du seigneur) ».

GIRAUD AMIC II

C'est sur ce deuxième seigneur du nom que nous disposons le moins d'éléments. On notera néanmoins, qu'il reçut à trois reprises (1198, 1200 et 1203) les abbés de Saint-Guilhem le Désert, venus à Châteauneuf recevoir l'hommage de la baronnie.

L'autre fait notable, et non des moindres, fut qu'à la mort de son cousin Rostaing de Sabran, qui ne laissait pour lui succéder que des enfants en bas âge, il bénéficiera temporairement de la dignité de Connétable des comtes de Toulouse.

GIRAUD AMIC III

Déjà seigneur de Châteauneuf et du Thor, et coseigneur de Caumont, Giraud III ajouta ceux de seigneur de Robion et de Jonquières. On peut noter à ce sujet, que bien que les Amic s'intitulasent seigneurs du Thor, ils n'acquirent que peu à peu des droits sur ce dernier terroir. Ce n'est que beaucoup plus tard, qu'ils se feront décerner le titre de baron. Dans son testament écrit en 1216, Giraud III indiquait « vouloir être enterré au tombeau de l'église Saint-Jean aux côtés de mon père. Je lègue à l'hôpital* de Châteauneuf un lit à perpétuité et je veux que le bailli du château (représentant du seigneur) vienne chaque jour visiter et réconforter le pauvre qui occupera ce lit... ».

Le blason des Giraud Amic, reproduit ci-dessous sur les murs de l'ancien hôpital, lors du règne des Simiane.



* La première maison à droite lorsqu'on entre sur le chemin de Caumont, fut l'hôpital du lieu. Il porte encore gravé dans son mur, les armoiries des Simiane (qui règneront après les Giraud Amic).

GIRAUD AMIC IV

Il sera mêlé aux guerres des Albigeois (au cours desquelles se distingua le célèbre Simon de Montfort), et notre village eut certainement à souffrir des dévastations commandées par le comte de Toulouse pour affamer les troupes du roi de France, Louis VIII, qui assiégeaient Avignon. Raymond VII comte de Toulouse avait, en effet, fait ravager les environs d'Avignon, labourer les prairies et enlever le bétail.

C'est sous le règne de Giraud IV qu'en mars 1268, sera octroyée aux habitants de Châteauneuf, une charte exemplaire caractérisée par l'engagement pris par les consuls (représentants de la population) au nom de la communauté, de verser une forte somme d'argent au seigneur, dans certains cas précis, en contrepartie de la suppression du droit des corvées imposées aux habitants.

GIRAUD AMIC V

Giraud V succède à son père, à sa mort en 1290. C'est sous son règne que, semble-t-il, des difficultés financières vont frapper la famille, qui devra aliéner ses droits et ses biens. Giraud V devra se résoudre, pour y faire face, à ce que son cousin Rostaing de Sabran devienne coseigneur de Châteauneuf.

Il fera ensuite hommage au Saint-Siège pour la première fois en janvier 1324, de la baronnie de Châteauneuf. A partir de cette date, le village se trouve donc pratiquement sous l'autorité du gouvernement pontifical.

GIRAUD AMIC VI

A la mort de Giraud V, c'est néanmoins encore un Giraud Amic qui lui succède. Ce sixième du nom sera le dernier de la branche. Il n'est que coseigneur et il aura de nombreuses difficultés avec ses vassaux du Thor, notamment au sujet des droits féodaux que son père avait vendus aux syndics de la ville et qu'il essayait de reprendre.

En mars 1350, Giraud VI légua le fief de Châteauneuf à Guirand VII de Simiane, son cousin, « pour en jouir après la mort d'autres Giraud Amic de Sabran » et le lui vendit définitivement le 24 juillet 1371. Mais les habitants de Châteauneuf ne prêtèrent serment à leur nouveau suzerain qu'en octobre 1379.

Tous les Giraud Amic n'auront pas eu la même influence et la même importance au regard de l'histoire de notre village, mais chacun d'eux aura contribué, peu ou prou, à façonner son image et son identité.



Ils vont alors laisser place à la dynastie des SIMIANE.

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

séance du 20 juillet 2020

Vente des parcelles cadastrées section AA n° 264 et 305

Suivant l'estimation de France Domaine, la commune cède ces parcelles (328 m² au total), situées 18 rue des Bourgades, à Mr Barthe pour un montant de 135000€.

En parallèle, une servitude de passage sur la parcelle AA304 est approuvée pour faciliter l'entrée des véhicules sur la parcelle AA305.

Désignation du correspondant CNAS

La commune adhère au CNAS (Comité National d'Actions Sociales / Association loi 1901 à but non lucratif) depuis janvier 2018 pour ses personnels municipaux. Cet organisme de portée nationale propose à ses bénéficiaires et à leur famille un large éventail de prestations : aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques réduction. L'adhésion au CNAS implique une participation versée par la collectivité pour chaque agent. Suite à son renouvellement, le conseil municipal désigne Christian Masseaux pour représenter la Commune aux instances du CNAS.

Election des membres de la commission d'appel d'offres & de la commission de délégation de service public

Conformément aux conditions de dépôt des listes fixées lors de la séance du 29 juin dernier, le Conseil Municipal procède à l'élection des membres de ces deux commissions obligatoires. Elles seront composées des 3 membres titulaires: Marielle Fabre, Christian Masseaux, et Jean-Paul Vilmer et des 3 membres suppléants : Catherine Chansel, Adeline Hugues, et Carmine Goglia.

Garantie d'emprunt à Grand Delta – Résidence « Le Nouveau Chai » - prêts PLAIPUS& prêt PHB

Dans le cadre du projet d'aménagement du quartier de l'ancienne cave coopérative et de la gare, pour financer la réalisation de 15 logements individuels locatifs, Grand Delta Habitat a sollicité des prêts de la Caisse des dépôts et Consignations. L'obtention de ces prêts nécessite des garanties d'emprunts. Le Conseil Municipal accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt PLAIPUS d'un montant total de 2 243 638 € ; ainsi qu'une garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt PHB d'un montant de 97 500 €.

séance du 21 septembre

Démission d'un conseiller municipal et modification de la composition des commissions municipales

Le Conseil Municipal prend acte de la décision de Mme Adeline HUGUES de démissionner de son mandat de conseillère municipale. La liste "Vivons village" ayant été élue avec deux suppléants, le Conseil Municipal installe Coralie CEAGLIO comme nouvelle conseillère municipale. La nouvelle composition des commissions municipales est approuvée.

Ouverture à l'urbanisation de la zone 3AU – secteur « Moulin rouge » dans le cadre de la modification n° 2 du PLU

L'ouverture à l'urbanisation de la zone 3AU à vocation d'activités économiques située chemin des Taillades est envisagée dans le cadre du projet de modification n°2 du PLU. Cette zone a une vocation d'activités économiques dans le POS depuis de très nombreuses années, et cette destination a été confirmée dans le Schéma de Cohérence Territoriale. Considérant la nécessité de développer dans les années à venir l'activité économique sur la communauté de commune Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, compétente en la matière, considérant que les capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées ne permettent pas d'accueillir de nouvelles activités prometteuses, et considérant la faisabilité opérationnelle d'un projet dans cette zone 3AU, le Conseil Municipal approuve les justifications de l'utilité d'une ouverture à l'urbanisation de la zone 3AU. Il est rappelé également que le projet de modification n°2 du PLU sera notifié aux personnes publiques associées et à la population au travers d'une enquête publique à venir.

Achat d'une parcelles par la commune à l'angle chemin de Bican / chemin du village

Le stationnement est une priorité dans notre village car il permet un accès facilité aux commerces, aux écoles, ainsi qu'aux habitations. Ce terrain dont la superficie totale est de 677 m², situé à proximité du centre (angle chemin de Bican / chemin du village), fait l'objet d'un emplacement réservé dans le cadre du P.L.U. pour y faire un parking. La commune et le vendeur ont échangé afin que ces parcelles lui soient cédées au prix de 120 000 €.

Création d'un emploi P.E.C.

Le dispositif du Parcours Emploi Compétences (PEC) a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Les contrats PEC bénéficient des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi. La durée hebdomadaire minimum de l'emploi est de 20 h/semaine, la durée du contrat de 12 mois (renouvelable dans la limite de 24 mois) et la rémunération doit être au minimum égale au SMIC. Dans ces conditions, faisant suite à des départs (retraite, mise en disponibilité), il est décidé de créer un poste d'agent polyvalent au service bâtiments-voirie-salles municipales. Il s'agira notamment de participer au ménage dans les salles municipales.

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Création et composition des comités consultatifs

Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs associant des Conseillers Municipaux et des personnes qui n'appartiennent pas au conseil. Ces commissions « extra-municipales » sont des instances consultatives qui s'inscrivent dans une démarche participative visant à renforcer l'écoute, le dialogue et les échanges entre les différents acteurs de la commune.

Le Conseil Municipal approuve la création des comités consultatifs suivants : Agriculture / Environnement / Cadre de vie / Ecoles publiques / Médiathèque. Il désigne pour chacun d'eux les représentants du Conseil Municipal. Un appel à candidature permettra de déterminer les autres membres.

Coût moyen d'un élève dans les écoles publiques : détermination de la participation de la commune à l'école privée St Charles

L'abaissement de l'obligation scolaire à trois ans a entraîné l'obligation pour les communes de verser aux établissements privés sous contrat un forfait annuel par élève correspondant au coût d'un élève dans les écoles publiques.

Ce forfait attribué pour chaque enfant résidant à Châteauneuf de Gadagne est calculé en considérant toutes les dépenses de fonctionnement. Ainsi le coût moyen d'un élève est de 490 € / an / enfant à l'école élémentaire, et 1200 € / an / enfant à l'école maternelle.

Séance du 2 novembre

Approbation de l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse

Le Contrat « Enfance et Jeunesse » signé entre la CAF et notre commune pour la période 2016 – 2019 est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes. Il concerne directement le C.L.A.E. En attendant la mise en place du prochain dispositif de la CAF (convention territoriale globale, C.T.G.), repoussé en raison de la crise sanitaire, il convient d'approuver un avenant de prorogation au C.E.J. d'un an.

Refus du transfert de compétence en matière de P.L.U.

La loi « Alur » prévoit le transfert automatique de la compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU) à notre communauté de communes, sauf si une partie des communes s'y oppose. Il faut pour cela délibérer avant le 31 décembre.

Châteauneuf de Gadagne, comme les autres communes de notre Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaulcuse, considère que la compétence « Urbanisme » est plus efficacement gérée à l'échelle communale, pour être au plus près du terrain et de la connaissance du territoire et des projets des habitants.

Le conseil Municipal s'oppose donc au transfert de cette compétence à la CCPSMV.

Recensement général : approbation du recrutement et de la rémunération des agents recenseurs

Le recensement général se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021. Le conseil approuve la création de 5 postes d'agent recenseur et les conditions de recrutement. La rémunération est calculée à la tâche, en fonction du nombre de logements recensés : Fiche de logement individuel 1,20 € brut/fiche ; Fiche de logement collectif 1 € brut/ fiche ; Bulletins individuels 1,80 € brut/ bulletin ; Déplacements 80 € par agent (forfait pour la totalité de la mission) ; formation (1/2 journée) 50 € par demi-journée.

Tarification de la location du belvédère au site de la Chapelle

Aucun tarif n'avait jusque-là été fixé pour cette location. Le Conseil Municipal fixe le prix de la location de cet espace à 300 € par demi-journée.

Modification du tableau des effectifs – création d'un poste d'agent de maîtrise

L'agent responsable du service Bâtiment-voirie peut bénéficier d'une promotion interne au grade d'agent de maîtrise. Un poste d'agent de maîtrise est donc créé afin de permettre sa nomination au 1^{er} janvier 2021.

Demande de moratoire sur la 5 G

Le développement de la technologie 5G soulève des questions sanitaires et environnementales. Considérant les difficultés d'intégration paysagères d'antennes-relai amenées à se multiplier et les conséquences globales en matière de consommation d'énergie et de ressources engendrées par les futurs usages du numériques associés à la 5G, cette technologie interroge notre société sur le modèle à retenir pour l'avenir. Le Conseil a ainsi voté une demande de moratoire sur la 5G et l'organisation d'un débat National sur le déploiement de cette technologie.

Tempête Alex - Subvention exceptionnelle à l'Association départementale des maires des Alpes Maritimes

Les Alpes-Maritimes et plus particulièrement les vallées de la Roya, de la Tinée et de la Vésubie, ont été victimes de violentes intempéries le vendredi 2 octobre 2020. Cet épisode climatique a entraîné d'importants dégâts dans ces territoires. Par solidarité avec ces communes, le Conseil Municipal approuve une aide d'un montant de 2000 euros versée à l'association départementale des maires des Alpes-Maritimes qui se charge de collecter et de redistribuer les dons des communes.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL



Le prochain conseil municipal se tiendra le **lundi 14 décembre - 18h30**. Les conditions sanitaires actuelles limitent toujours la présence du public mais les conseils sont retransmis en direct sur la page facebook de la mairie : «Mairie de Châteauneuf de Gadagne».

Le Vinaigre Des Quatre Voleurs

Parmi les remèdes miracle, il y en a un dont on ne peut se retenir d'en donner la recette : le Vinaigre des quatre voleurs...

De ce remède, Mistral en parle d'ailleurs dans son dictionnaire, le Trésor du Félibrige, dans lequel on trouve des renseignements sur tout et même sur les légendes.

Qu'est-ce donc que le Vinaigre des quatre voleurs ? Voici l'affaire...

Au moment de la grande peste de Marseille, en 1720, il y avait quatre brigands qui profitaient de la situation catastrophique de la ville pour dérober les objets précieux sur les cadavres.

On finit par les attraper, et on allait les condamner quand on s'avisa de leur demander comment ils faisaient pour sortir indemnes de la contagion, alors qu'ils étaient constamment en contact avec les cadavres infectés. Et les quatre voleurs de répondre qu'ils avaient une recette secrète mais qu'ils ne la donneraient qu'à la condition qu'on les laissât libres.... Les juges marseillais, voyant la situation gravissime dans laquelle se trouvait la ville, et que les morts s'amoncelaient chaque jour un peu plus dans les rues, finirent par accepter le marché. Et c'est ainsi que fut dévoilée la recette de ce qui devint par la suite le Vinaigre des quatre voleurs..... et c'est ainsi que les quatre brigands sauvèrent leur tête.

En quoi donc, consiste cette potion ?

Il faut prendre un litre de vinaigre, y mettre à tremper, pendant environ un mois, du thym, du romarin, de la sauge, de l'ail, de l'oignon, de la lavande, de la menthe, de la cannelle et des clous de girofle....

Au bout d'un mois, il faut filtrer tout cela et, à l'entrée de l'hiver, ou en période de contagion, il faut en boire chaque jour, avant le déjeuner ou le dîner, une cuillère à soupe.

Certes, c'est un remède qui n'est pas remboursé par la Sécurité Sociale, mais on ne risque rien à en demander le remboursement....



Lou Vinaigre Di Quatre Voulur

Demié li remèdi miracle, n'i'a un que me pode pas teni de vous n'en pourgi la receto : lou Vinaigre di quatre Voulur...

E d'aquéu remèdi, Mistral n'en parlo dins soun diciounàri, lou Tresor dóu Felibrige, mounte se ié trovo d'entresigne sus tout e meme li legendo.

De que nous èi acò, lou vinagre di quatre voulur ? Vaqui l'affaire.....

Au moumen de la grand pèsto de Marsiho, en 1720, i'avié quatre maufatan que proufitavon de la situacioun catastroufico e coumpletamen bouleversado dins la vilo pèr rauba lis óujèt precious sus li cadabre.

Finiguèron pèr lis aganta, e lis anavon coundana quouro s'avisèron de ié demanda coume fasien pèr se sourti escap de la countagioun, alor qu'èron de-longo au toco-toco émé li cadabre infesta. E li quatre voulur de ié respondre qu'avien uno receto secreto mai que la dounarien souto coundicioun que li leissèsson libre.... Li juge marsihès, vesènt la marrido passo mounte se trovavo la vilo, que li mort s'encamelavon chasque jour un pau mai pèr carriero, finiguèron pèr aceta lou pache. Es ansin que fuguè desvelado la receto de ço que devenguè pièi lou Vinaigre di quatre voulur..... e es ansin que li maufatan sauvèron sa tèsto.

Adounc, de quèi aquelo menèstro ?

Fau prendre un litre de vinaigre, ié faire trempa dedins, un mes de tèms aperiàqui, de ferigoulo, de roumanin, de sàuvi, d'aïet, de cebo, de lavando, de mento, de canell e de clavèu de girofle....

Au bout d'un mes, fau passa tout acò is estamino e à l'intrado de l'ivèr, o en tèms de countagioun, n'en fau bèure chasque jour, avans lou dejuna o lou dina, un cuier à soupo.

Es de segur un remèdi qu'es pas remboursa pèr la Segureta Soucialo, mai risquèn rènn de ié demanda de nous lou remboursa...

Tiré d'un article de Reinié MOUCADEL, paru dans Li Nouvello de Prouvènço

POINTES D'HUMOUR...

« Quand on travaille dans une station-service, est-ce que l'on peut dire que l'on est garde d'Esso ? »

« Un prêtre qui déménage a-t-il le droit d'utiliser un diable ? »

« Lorsqu'un homme vient d'être embauché aux pompes funèbres, doit-il d'abord faire une période décès ? »

« Est-ce que l'invention du suppositoire restera dans les annales ? »

Bienvenue au Père Elie Bouda Rakiswinde



Faisons connaissance avec le Père Elie Bouda Rakiswinde

Né le 29 /12/73 en Côte d'Ivoire de parents catholiques pratiquants, c'est à l'occasion de sa 1^{ère} Communion que son curé, le Père Nicolas OBO, le remarque et le fait appeler après la célébration pour lui demander si la prêtrise ne l'intéressait pas un jour. Il lui a alors répondu oui et à sa suite ses parents ont donné leur accord.

C'est ainsi qu'il entre au Petit Séminaire St Augustin de Bingerville en 1984 puis au Moyen Séminaire St Joseph Mukassa de Yopougon en 1988. En 1992, c'est le Grand Séminaire St Coeur de Marie

d'Anyama qui l'accueille. Le 17/01/99, il est ordonné prêtre par Mgr Laurent MANDJO en l'église St Laurent de Yopougon Kouté. Il a d'abord servi comme vicaire à la paroisse Ste Anne de Toupah.

Par la suite, il a été successivement curé dans les paroisses suivantes : Notre Dame de la Nativité de Tiéningboué en fidei donum dans le diocèse d'Odienné, Ste Thérèse de l'Enfant Jésus de Débrimou, Notre Dame de Lourdes de Niangon-Adjamé, St Alphonse Marie de Liguori d'Ellibou. Stes Perpétue et Félicité est la dernière paroisse dont il avait la charge avant de venir en fidei donum dans le Diocèse d'Avignon le 26/11/19. Il a exercé un an comme vicaire dans le Secteur inter-paroissial St Symphorien des carmes avant d'être nommé cette année Curé de Châteauneuf de Gadagne et Jonquerettes par Mgr Jean-Pierre CATTENOZ.

Il a aujourd'hui 21 ans de sacerdoce.

SECOURS CATHOLIQUE

La situation s'aggravant avec le COVID 19 qui met un grand nombre de familles dans des difficultés diverses, le Secours Catholique continue l'accueil pendant le confinement avec ses permanences, tous les lundis de 10h à 12 h - 1 Rue des Bourgades (avec toutes les règles sanitaires en vigueur) et par téléphone au 06 48 34 43 09, à convenance.

Le Secours Catholique, au regard des données relatant la gravité et la montée de la pauvreté, est plus que jamais mobilisé pour venir en aide dans tous les domaines de la

vie (accueil, écoute, emploi, démarches administratives, aides financières, soutien aux personnes isolées ...)

Le Secours Catholique s'engage avec ses bénévoles auprès des plus démunis, mais chacun de nous peut être "acteur", en étant attentif dans son entourage afin de signaler certains besoins qui peuvent émerger.

Sachons garder le lien social, soyons ouverts aux autres.

" chacun chez soi, oui, chacun pour soi, non "

Naissances

Garsmeur Chloé	2/06
Jallut Jules	2/06
Rosoli Rose	2/06
Le Hir Tao	12/06
Djelaibia Farel	24/06
Leclerc Arnaud	6/07
Capelain Elisa	6/07
Garret Zélie	8/07
Longo Luis	12/07
Sarboni Pablo	8/08
Toledo Louca	29/08
Pons Sören	14/09
Roussel Jeanne	16/09
Morbelli Guillot Aurel	16/09/09
Villette Izia	22/09

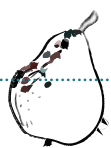
Mariages

Walter Patrick & Farina Agnès	18/07
Edelblout Jean-Sébastien & Rozier Anaïs	18/07
Talon François & Boukeffa Nedjma	5/09
Guisti Jean-François & Saint Sorny Pascale	12/09
Fermaud Julien & Carrias Marion	19/09
Perez Florian & Compain Nathalie	19/09
Catalin Jérémy & Garcia Marie-Ange	26/09
Ricard Jean-Michel & Jacomet Chloé	10/10
Reynaud Pierre & Vindex Estelle	17/10

Une Pensée

Berud Henri	22/06
Wuart Rose-Marie épouse Vanspeybroeck	10/07
Almadovar Jacqueline épouse Prévot	12/07
Rouquette Guy	22/07
Hugon Christiane épouse Gonzalez	31/07
Tandeau de Marsac épouse Lévêque	31/07
Saouchi Morad	2/08
Tisserand Suzanne	14/08
Jouine Jean	14/08
Pinotti Michèle épouse Genevet	21/08
Ginoulhac François	30/08
Chaneac Pierre-Marie	5/09

Priotto Joseph	13/09
Coudurier Jean	18/09
Saint-Michel Henry	28/09
Ceaglio Fernand	29/09
Bonicel Marie-Jeanne veuve Assenat	29/09
Marbet Cyril	21/10
Batailler Marie veuve Sagnard	30/10
Lemanski Antoine	2/11
Villedieu Jean-Yves	3/11
Lucente Colette veuve Carbonnel	6/11
Reynaud Jeanne veuve Folcher	12/11
Durand Rémy	15/11



Qu'allez-vous mettre dans votre panier?



Le marché déménagement



En raison des travaux sur la place de la Poste et le souhait des exposants de s'installer sur une route passante, le marché déménagement sur la place du marché aux raisins (en bas du village). Tous les mercredis matin à partir du 18/11 de 9h00 à 12h30

De nouveaux exposants



Retrouvez les oeufs de Diana, les fruits et légumes BIO de Pailloux et des vergers de Bonpas, ainsi que les poulets rôtis (label rouge), andouillettes (maison Fillière) travers de porc (maison Fillière)...de La Cabane à rôtir.

Vous avez une actualité à diffuser dans le bulletin municipal : envoyez vos infos avant le 18 du mois à bulletinmunicipalcdg@gmail.com



pour tous, toute la vie, partout

Acteur de référence du secteur médico-social au domicile propose des réponses de proximité, adaptées et personnalisées à chaque situation autour de 4 pôles d'activités :

- ▮ Services et soins aux seniors,
- ▮ Services aux personnes en situation de handicap,
- ▮ Service entretien de la maison,
- ▮ Enfance et parentalité

L'ADMR Des Sorgues couvre plusieurs communes sur un secteur géographique dans lequel la ville de Châteauneuf-de-Gadagne est comprise. 24 bénéficiaires nous accordent leur confiance pour un accompagnement parfois quotidien.

Renseignements :

Maison des Services de Coustellet - 107 rue Lou Marca - Coustellet 84660 Maubec
coustellet@admr84.org - www.admr84.fr
 04 90 74 03 79

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

L'ADMR des Sorgues recrute ; si les métiers du domicile vous intéressent et correspondent à vos compétences une seule adresse : recrutement@admr84.org

NUMÉROS UTILES

Numéros Utiles

Mairie : 04 90 22 41 10

Pharmacie de garde :
 Resogarde 3237

Médecins de garde : 15

Cabinets Infirmier(e)s

▮ Bouck Emilie 06 21 51 53 13

▮ Demeure-Laurent Sylvie
 04 90 22 50 97
 06 12 13 62 36

▮ Lanzalavi-Carlet Sylvie
 06 84 53 62 22

▮ Putti - Aymard Fanny
 06 29 35 63 18

▮ Gueit Coline 06 68 72 36 70

▮ Ferriz Aurélie
 Fauconnier Jocelyn
 06 27 39 81 62

▮ Beziat Stéphane
 Haouir Chloé
 07 68 75 75 81
 06 79 51 27 20

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison
 05 61 77 74 47